



L'engagement des professionnels du médicament :
pharmaciens d'officine, grossistes-répartiteurs, industriels pour
la récupération et la valorisation des Médicaments Non Utilisés.

Juillet 2023

Plan de Prévention et de Gestion des Déchets en MARTINIQUE

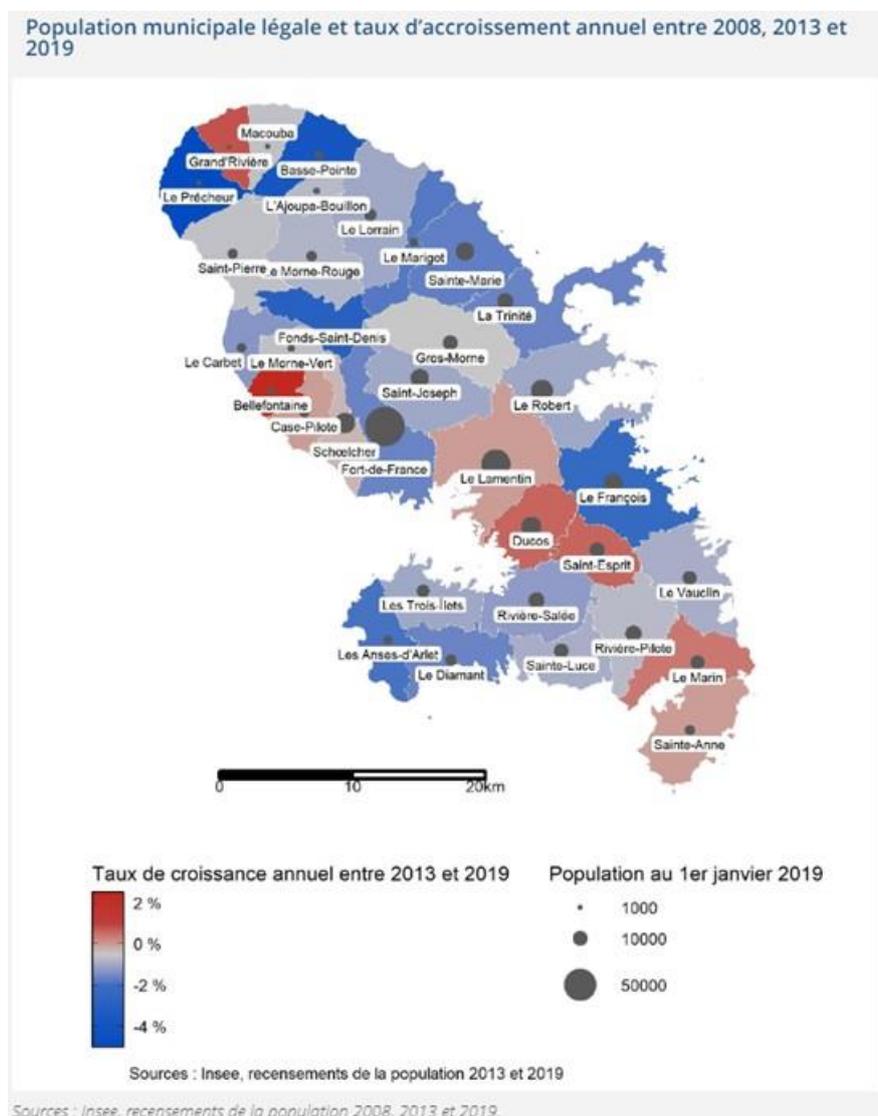
Table des matières

A.	Présentation de la Martinique	2
B.	Gestion des déchets en Martinique	6
C.	Présentation CYCLAMED	7
D.	Contexte règlementaire des MNU	8
E.	Dispositif CYCLAMED en Martinique	8
1.	Mise en place.....	8
2.	Les parties prenantes & leurs rôles	8
a.	Facilitateur CYCLAMED.....	8
b.	Pharmacies d'officine	9
c.	Grossistes-répartiteurs.....	9
d.	Transitaire.....	10
e.	Unité de Valorisation Energétique	11
F.	Gouvernance et Eco-organismes.....	11
G.	Prévention et gestion des MNU	12
1.	Prévention des MNU générés	12
2.	Gestion des MNU - Chiffres clés.....	12
a.	Quantité de médicaments mise sur le marché	12
b.	Gisement évalué.....	13
c.	Collecte CYCLAMED	14
H.	Evolution du gisement et de la collecte des MNU	15
I.	Objectifs	16
J.	Actions de communication.....	17
1.	Messages pour le grand public.....	17
2.	De 2023 à 2025 : Continuité des actions engagées.....	25
3.	En prévision	26
4.	En complément	27
K.	Annexes	27

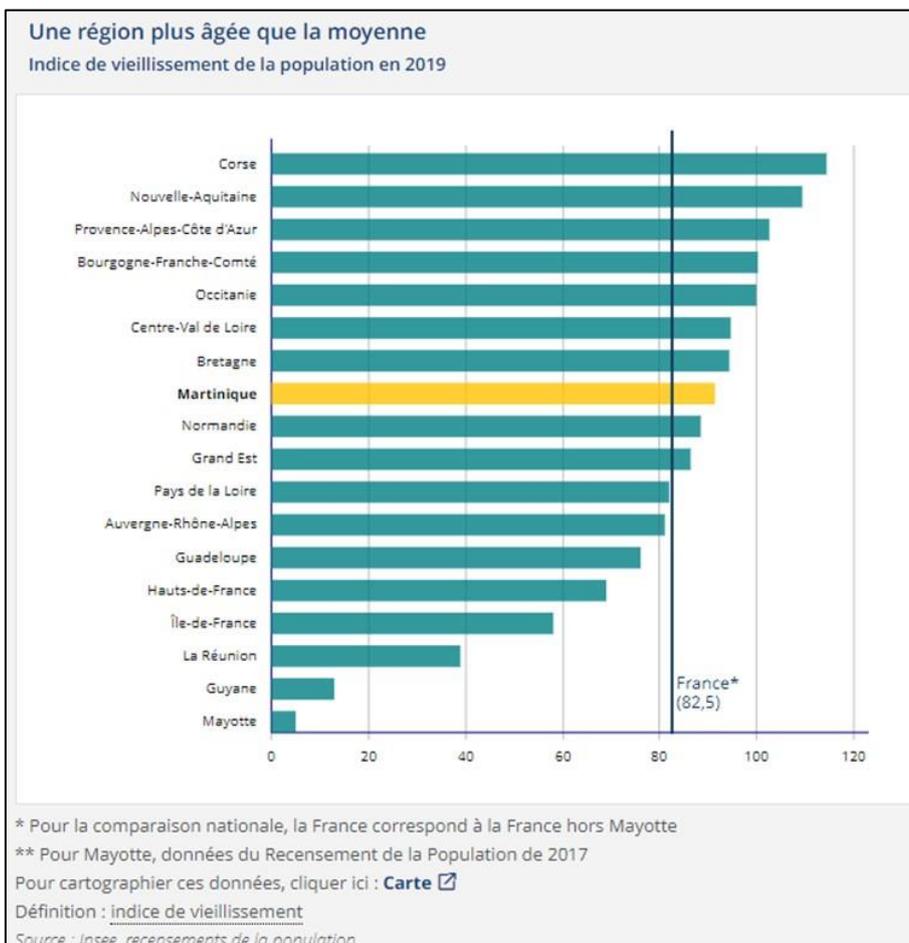
En 2022, 352 205 personnes habitent en Martinique. La population martiniquaise baisse en moyenne environ 1% par an depuis 2013, alors qu'en France la population croît en moyenne de 0.3 % par an. La Martinique perd des habitants sous l'effet des migrations, tandis que le solde naturel est légèrement positif. Les départs concernent majoritairement les jeunes qui poursuivent des études ou cherchent un emploi. Les communes du Nord sont les plus touchées par ce déclin démographique. Bien que Fort-de-France soit la commune la plus peuplée, elle est également celle qui perd le plus d'habitants.

	Population légale Au 1^{er} janvier 2019	Part dans la population totale (%)	Taux d'évolution annuel moyen 2013-2019 (en %)
MARTINIQUE	364 508	100%	-0,9
CA du Pays Nord Martinique	97 582	26,77%	-1,2
L'Ajoupa-Bouillon	1 756	0,48%	-0,7
Basse-Pointe	2 823	0,77%	-3,8
Le Carbet	3 461	0,95%	-1,3
Case-Pilote	4 455	1,22%	0
Fonds-Saint-Denis	680	0,19%	-2,9
Grand'Rivière	610	0,17%	0,8
Gros-Morne	9 689	2,66%	-0,5
Le Lorrain	6 768	1,86%	-1
Macouba	1 050	0,29%	-0,6
Le Marigot	3 117	0,86%	-1,8
Le Morne-Rouge	4 795	1,32%	-0,8
Le Prêcheur	1 203	0,33%	-5
Le Robert	21 913	6,01%	-1
Saint-Pierre	4 121	1,13%	-0,6
Sainte-Marie	15 487	4,25%	-1,7
La Trinité	12 025	3,30%	-1,6
Le Morne-Vert	1 816	0,50%	-0,5
Bellefontaine	1 813	0,50%	2,4
CA de l'Espace Sud Martinique	114 824	31,50%	-0,7
Les Anses-d'Arlet	3 494	0,96%	-1,9
Le Diamant	5 511	1,51%	-1,6
Ducos	17 655	4,84%	0,6
Le François	15 980	4,38%	-2,2
Le Marin	8 751	2,40%	0,4
Rivière-Pilote	11 877	3,26%	-0,7
Rivière-Salée	11 874	3,26%	-1,2
Saint-Esprit	9 890	2,71%	0,6
Sainte-Anne	4 444	1,22%	0
Sainte-Luce	9 487	2,60%	-0,9
Les Trois-Îlets	7 242	1,99%	-1

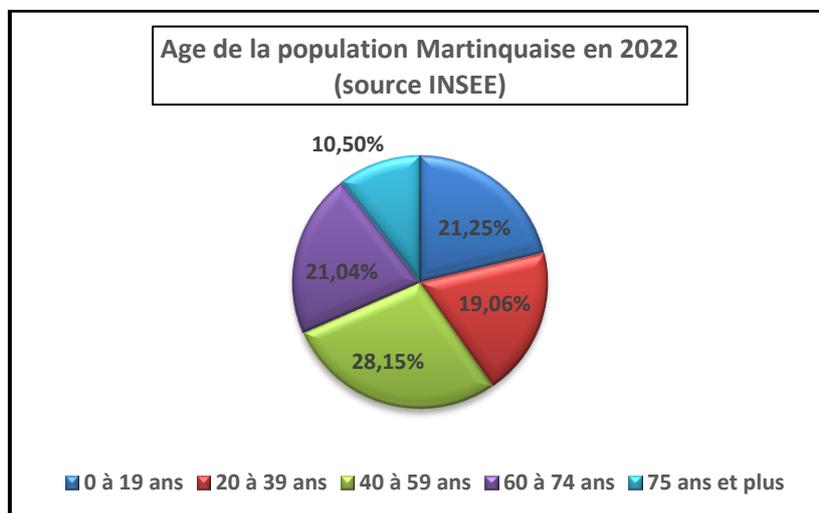
Le Vauclin	8 619	2,36%	-0,9
CA du Centre Martinique	152 102	41,73%	-0,9
Fort-de-France	76 512	20,99%	-1,6
Le Lamentin	40 095	11,00%	0
Saint-Joseph	15 883	4,36%	-1
Schoelcher	19 612	5,38%	-0,3



Même si le nombre d'enfants par femme dépasse légèrement la moyenne nationale, la population martiniquaise reste plus âgée.

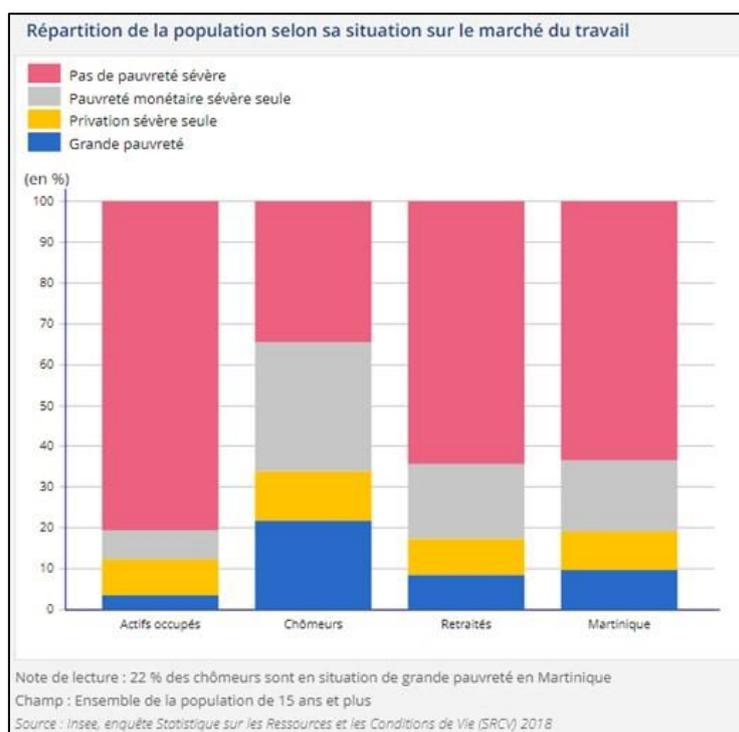


Ci-dessous la répartition par âge de la population martiniquaise en 2022 :



Environ 40% de la population martiniquaise a moins de 39 ans et 32% a plus de 60 ans.

En 2019, 27.4 % de la population martiniquaise vit sous le seuil de pauvreté, soit près de deux fois plus qu'en France métropolitaine. Les familles monoparentales, le plus fréquemment avec une femme à la tête du ménage, les personnes seules, les locataires, mais aussi les personnes âgées sont les ménages les plus exposés à la pauvreté. Les seniors âgés d'au moins 75 ans, de plus en plus nombreux en Martinique, sont aussi fortement touchés par la pauvreté en lien avec une diminution des revenus à la retraite. Par ailleurs, en 2018, un habitant de Martinique sur dix vit en situation de grande pauvreté : cumulant au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire.



Deux tiers des résidences principales sont des maisons, ce qui induit pour les collectivités compétentes des difficultés dans l'organisation de la collecte des déchets en porte-à-porte (tournées plus longues, coûts plus importants, etc.).

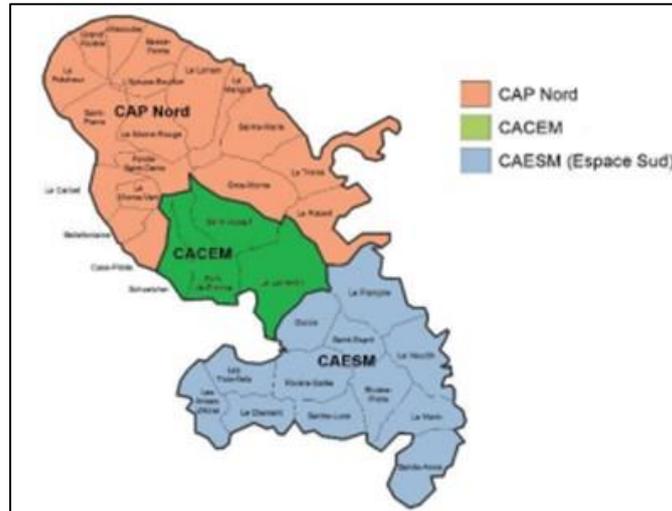
En 2022, la Martinique reste une région française densément peuplée avec 312 habitants par km², les communes de Fort de France, du Lamentin et de Schoelcher en particulier. En comparaison, la densité est d'environ 121 habitants par km² en France hexagonale.

B. Gestion des déchets en Martinique

La Martinique est une collectivité ayant le statut de Collectivité Territoriale Unique (CTU), rassemblant les compétences d'un département et d'une région (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016).

La Martinique compte 34 communes et 3 établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de collecte des déchets :

- Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique - CAESM, regroupe 12 communes et environ 32% de la population ;
- Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique - CACEM, regroupe 4 communes et environ 42% de la population ;
- Communauté d'Agglomération du Pays Nord de la Martinique - CAP NORD, regroupe 18 communes et environ 27% de la population.



Le Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets - SMTVD, créé en 2014, assure le traitement des déchets collectés sur le territoire et la gestion de 13 déchèteries, qui seront gérées à partir de 2023 par les EPCI.

C. Présentation CYCLAMED

CYCLAMED est une association de loi 1901, agréée par l'Etat pour la collecte et la valorisation énergétique des Médicaments Non Utilisés - MNU retournés par les patients dans les pharmacies d'officine.

L'éco-organisme est financé à 100% par les industries pharmaceutiques dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur, selon le Décret n°2009-718 du 17/6/2009.

Ainsi, CYCLAMED n'a pas de lien direct avec les collectivités, ni en termes de financement, ni d'organisation opérationnelle.

Cependant, il est effectué des opérations de communication en lien avec les collectivités, notamment en sensibilisant les animateurs du tri au dispositif CYCLAMED, lors de manifestations locales, affichage dans les déchèteries, etc.

D. Contexte réglementaire des MNU

La circulaire n° 93-37 du 24/03/93 précise le caractère NON DANGEREUX des MNU : Les MNU sont considérés comme des **Déchets Non Dangereux** et sont assimilés aux Ordures Ménagères. Leur code **CE**D est le **20 01 32**.

L'article R. 4211-27 du Code de la Santé Publique modifié par Décret n°2020-1725 du 29 décembre 2020 – art. 11 : les MNU sont détruits **uniquement** par **incinération avec valorisation énergétique** dans le respect de la réglementation en vigueur.

E. Dispositif CYCLAMED en Martinique

1. Mise en place

Le dispositif CYCLAMED a été mis en place en Martinique en 2001.

2. Les parties prenantes & leurs rôles

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des parties prenantes en Martinique :

Martinique	
Grossistes-Répartiteurs ¹	SOPHARMA
	UBIPHARM
Nombre de Pharmacies d'Officine	133
Transitaire en charge de l'emportage du conteneur et de son acheminement vers l'UVE La Martiniquaise	SetCargo Martinique
UVE	La Martiniquaise de valorisation
Facilitateur	Entreprises et Environnement – E & E

Nota Bene : afin de garantir la traçabilité des MNU, chaque export de réceptacles de collecte CYCLAMED pleins de MNU, est accompagné par un Bordereau de Suivi des Déchets (BSD) propre à CYCLAMED, rempli et signé par les différentes parties prenantes concernées. Un travail est en cours afin de passer sur une dématérialisation de ces BSD via la solution d'état Trackdéchets.

a. Facilitateur CYCLAMED

CYCLAMED a fait appel à l'association Entreprises & Environnement – E & E, afin de représenter l'éco-organisme sur le territoire de la Martinique depuis 2019. Son rôle est :

¹ Grossiste-répartiteur : entité pharmaceutique, qui fait le lien entre les entreprises du médicament et les pharmacies d'officine / livraison journalières des commandes des pharmacies en produits pharmaceutiques

Association loi 1901 à but non lucratif

60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT – Tél. : 01 46 10 97 50

N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019

- D'assurer le suivi opérationnel de la filière ;
- De représenter l'éco-organisme auprès des instances locales ;
- Sensibiliser le grand public et les parties prenantes au dispositif.

b. Pharmacies d'officine

Il existe 133 pharmacies d'officine² sur le territoire de Martinique. Ces dernières ont l'obligation depuis 2007³ de récupérer les Médicaments Non Utilisés (MNU) de leur patientèle, qu'elles disposent dans les réceptacles de collecte CYCLAMED vides depuis 2001 - mis à leur disposition gratuitement via leurs grossistes-répartiteurs. Elles ont un rôle essentiel de sensibilisation des particuliers au retour des MNU dans les officines tout en communiquant auprès d'eux les consignes CYCLAMED de tri affiné (retrait des conditionnements primaires totalement vides, des étuis et des notices avant de les rapporter).

CYCLAMED met à disposition des officines des affiches afin de les aider à :

- Communiquer auprès de leur patientèle sur le retour des MNU en officine (annexe 1) ;
- Sensibiliser l'équipe officinale aux produits autorisés dans les réceptacles de collecte CYCLAMED (annexe 2) ;
- Sensibiliser l'équipe officinale sur la tenue des réceptacles de collecte CYCLAMED (annexe 3) ;
- Diffuser « hors pharmacie » pour les collectivités locales, associations, milieux scolaires... (annexe 4) ;
- Donner les 10 conseils pour bien ranger son armoire à pharmacie (annexe 5).

Les pharmaciens d'officine et leurs équipes étant un maillon essentiel de notre dispositif (premier vecteur de communication depuis 2020 devant la télévision désormais), CYCLAMED conduit annuellement des actions de sensibilisation et d'information auprès d'eux de manière systématique.

c. Grossistes-répartiteurs

CYCLAMED a contractualisé avec 2 grossistes-répartiteurs (GR) sur la Martinique :

- SOPHARMA : Pointe Sables 97200 Fort de France, Martinique ;
- UBIPHARM : 8 Lot Marvel Acajou ,97232 Le Lamentin, Martinique.

Ils ont pour rôle d'assurer :

- La distribution des réceptacles de collecte CYCLAMED vides auprès des officines demandeuses (tous les ans, CYCLAMED dote gracieusement les GR en réceptacles de collecte vides, selon les besoins des officinaux du territoire) ;

² Source : Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens – année 2022

³ Loi n°2007-248, J.O. du 27/2/2007 et décret d'application n°2009-718 du 17/6/2009

Association loi 1901 à but non lucratif

60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT – Tél. : 01 46 10 97 50

N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019

- La récupération, en officine, des réceptacles de collecte CYCLAMED pleins de MNU des patients et leur stockage dans des conteneurs-bennes sécurisés⁴, installés sur leurs sites, en vue de leur élimination dans l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) – La Martiniquaise de valorisation.

En février 2022, une visite qualité a été réalisée chez UBIPHARM et SOPHARMA par notre facilitatrice afin d'évaluer le respect des consignes CYCLAMED sur le dispositif et recueillir les difficultés rencontrées par les grossistes. Il en ressort que tout était conforme chez ces deux grossistes.

Ces visites qualité seront réalisées tous les ans.

Focus réceptacles de collecte CYCLAMED :

Dans le nouveau cahier des charges d'appel d'offre des fournisseurs de réceptacles de collecte CYCLAMED, il a été demandé expressément de maintenir les caractéristiques techniques de ces derniers répondant à la norme DASRI NF X 30 507, bien que non obligatoire puisque les MNU sont considérés comme des déchets non dangereux, car ces contenants sont adaptés aux spécificités et contraintes liées aux conditions climatiques du territoire martiniquais.

Ci-dessous les caractéristiques des réceptacles de collecte imposés dans le cahier des charges de notre appel d'offre : le réceptacle de collecte doit :

- Être fabriqué en Europe à partir de matériaux de provenance européenne
- Être empilable jusqu'à 4 rangées en hauteur sans s'affaisser ni s'abîmer
- Être résistant à l'humidité sans s'affaisser ni s'abîmer. La fabrication du réceptacle de collecte doit prendre en compte le taux d'humidité très élevé dans les territoires des DROM-COM. Ce dernier doit garder, autant que faire se peut, les mêmes caractéristiques techniques exigées par le Client
- Être facilement pris en main et porté en toute sécurité
- Être très résistant et étanche au vu de la nature des déchets récupérés dans ces réceptacles
- Avoir un système de fermeture très résistant sécurisant ainsi le contenu
- Pouvoir se monter très facilement : indication des étapes de montage du réceptacle
- Pouvoir recevoir un marquage d'identification
- Il devra être homologué emballage de Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI) selon la norme NF X 30-507
- Dimension extérieure (mm) : 360 x 328 x 516 (723 poignées ouvertes)
- Dimension intérieure (mm) : 350 x 315 x 510
- Volume utile (L) : 58 (60 L en extérieur)
- Poids à vide (kg) : 0,733

d. Transitaire

⁴ Fermé et cadenassé, mis à disposition des Grossistes-Répartiteurs gratuitement par Cyclamed.

Association loi 1901 à but non lucratif

60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT – Tél. : 01 46 10 97 50

N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019

SetCargo est le seul transitaire agissant pour notre compte sur le territoire martiniquais.

Une fois le conteneur-benne des GR est plein, SetCargo (8 Av. Maurice Bishop, Fort-de-France 97200, Martinique) se charge de l'emportage des réceptacles de collecte CYCLAMED pleins dans un véhicule et les acheminent vers l'UVE La Martiniquaise afin qu'ils soient valorisés énergétiquement.

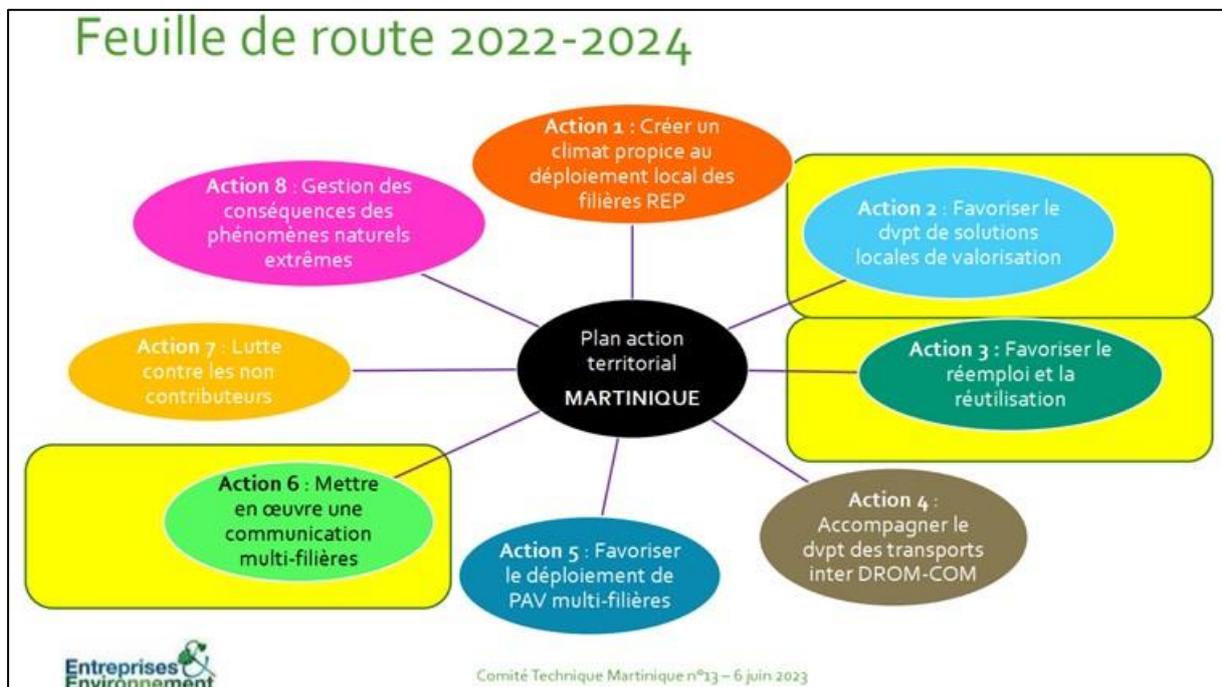
e. Unité de Valorisation Énergétique

La Martiniquaise de Valorisation est l'UVE en charge de la valorisation énergétique des réceptacles de collecte CYCLAMED pleins de MNU des martiniquais.

F. Gouvernance et Eco-organismes

Depuis 2019, les éco-organismes ont souhaité créer la plateforme Caraïbes, animée par la société E & E pour le territoire de la Martinique, afin de mettre en place des actions communes sur ce territoire permettant une cohésion de la gestion des déchets entre les différents éco-organismes et les instances locales (collectivités, acteurs du déchet, etc.) et répondant à leurs besoins en matière de prévention et de gestion des déchets.

Actions suivies par le comité technique



CYCLAMED adhère naturellement à cette plateforme Caraïbes.

G. Prévention et gestion des MNU

1. Prévention des MNU générés

La prévention en termes de production de médicaments non utilisés, dépend de plusieurs paramètres :

- Observance des patients de leur traitement prescrit
- Prescription adaptée de la part des médecins
- Travail des industriels sur les quantités de médicaments par boîte adaptée à la moyenne de prescriptions par pathologie
- Dates de péremption des médicaments qui aujourd'hui se situent entre 3 et 5 ans
- Etc.

Ces paramètres dépendent essentiellement des industriels pharmaceutiques, des prescriptions médicales et de l'évolution des habitudes des patients.

Plusieurs actions sont menées par les acteurs de la santé afin de sensibiliser les patients au bon usage du médicament.

CYCLAMED a déjà et continue de mener des partenariats avec les acteurs de la santé sur ces sujets tels que le LEEM, le groupe Vyv, Sanofi, Viatriis, etc.

2. Gestion des MNU - Chiffres clés

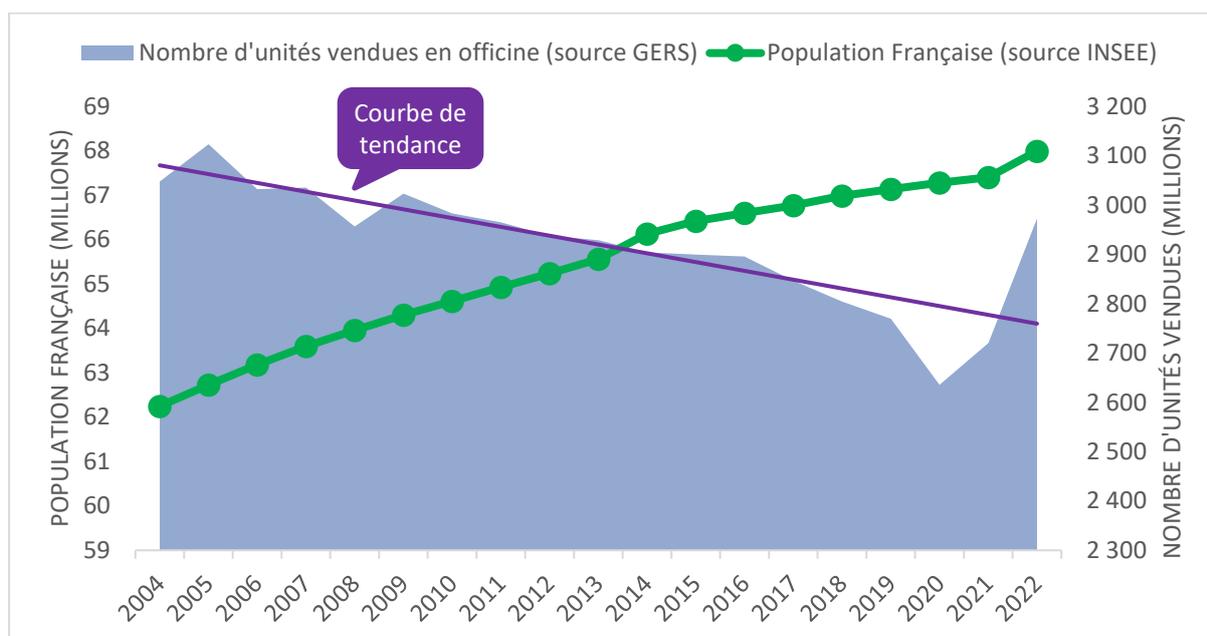
Préambule :

Les données de l'année 2020 ne sont pas présentés dans ce PPGD. En raison de la crise COVID 19, CYCLAMED a communiqué auprès du grand public afin de limiter les retours des MNU dans les officines, en lien avec les confinements successifs et afin de préserver les équipes officinales dans leur activité première qui est la délivrance des médicaments et le conseil aux patients. Ainsi les données 2020 ne peuvent pas être représentatives de l'état de la collecte des MNU sur le territoire.

a. Quantité de médicaments mise sur le marché

Avant la crise sanitaire en 2020, les ventes unitaires de médicaments en pharmacies d'officine étaient en constante baisse et cela malgré l'évolution à la hausse de la population française.

Après une forte baisse en 2020 comme le montre le graphique suivant, liée directement à la crise Covid, une reprise des ventes a eu lieu en 2021 et en 2022 mais la tendance globale reste baissière.



Pour la Martinique, entre 2019 et 2022, nous notons une augmentation d'environ 5% des quantités de médicaments vendus sur le territoire ainsi qu'une baisse d'environ 3% du nombre d'habitants :

Martinique	2019	2021	2022
Quantité médicaments ⁵ mise sur le marché (Gers)	12 754 213	12 599 012	13 334 358
Population (INSEE)	364 508	357 191	352 205
Ecart mise sur le marché (VS 2019)	/	-1.22 %	+4.55 %
Evolution population (VS 2019)	/	-2.01 %	-3.4 %

b. Gisement évalué

Depuis 2010, CYCLAMED réalise tous les 2 ans une étude de gisement désormais dénommée REMEDE avec l'organisme CSA afin d'évaluer le gisement des MNU chez les foyers français dans l'hexagone, en présentiel, jusqu'en 2020.

A partir 2020, nous sommes passé sur une fréquence annuelle et avons intégré les territoires ultra-marins à l'étude.

En raison de la crise Covid, nous avons dû modifier notre méthodologie d'enquête et sommes passé pour l'année 2020 et 2021 en visioconférence en remplacement du présentiel dans les foyers pour effectuer les pesées des MNU. En conséquence, cette

⁵ La quantité évoquée est en nombre de boîtes de médicaments

modification de méthodologie a induit plusieurs biais dans l'évaluation du gisement. CYCLAMED, avec la validation de ses autorités de tutelle (DGPR, ADEME), considère que l'étude du gisement sur les deux années 2020 et 2021 n'est pas exploitable et que la dernière année de référence à prendre en compte est celle de 2018.

A partir de 2022, l'étude se déroule en présentiel chez les particuliers dans l'hexagone et les territoires d'outre-mer, sur la base d'un panel de personnes interrogées représentatif, pour permettre de disposer de données fiables de pesées des MNU au sein de ces foyers.

Territoire	Nombre d'habitants 2022 (Source Insee)	Gisement 2022 (tonnes)
Martinique	352 205	132

c. Collecte CYCLAMED

Sur la Martinique, nous avons collecté en 2022 environ 21 tonnes de MNU.

Ci-dessous, un récapitulatif des données sur les 3 dernières années :

2022	Martinique	National
Gisement MNU (t)	132	13 443 ⁶
Collecte MNU (t)	21	9 415
Taux de collecte	16 %	71 %

2021	Martinique	National
Gisement MNU (t)	NC ⁷	17 600 ⁸
Collecte MNU (t)	22	9 833
Taux de collecte	/	56%

2019	Martinique	National
Gisement MNU (t)	NC ⁹	17 600 ¹⁰
Collecte MNU (t)	28	10 675
Taux de collecte	/	61%

⁶ Gisement CSA 2022/2023

⁷ Année de référence du gisement 2021 est celle de 2018 et les DROM ne faisaient pas partie de l'étude

⁸ Année de référence pour l'étude gisement est celle de 2018 pour les données 2019 & 2021

⁹ Gisement Martinique 2019 non disponible puisque les territoires d'outre-mer ont été intégrés à l'étude CSA à partir de 2020

¹⁰ Gisement CSA 2018 (étude réalisée tous les 2 ans)

Données complémentaires depuis 2019 :

Intitulé	Martinique			National		
	2019	2021	2022	2019	2021	2022
Population (INSEE)	364 508	357 191	352 205	66 977 703	67 407 241	67 842 591
Collecte MNU (g/hab)	76	63	59	159	146	139
Nombre de pharmacies d'officine (CNOP)	141	135	133	21 535	20 880	20 721
Nombre de pharmacies d'officine / hab	3.87 x 10 ⁻⁴	3.78 x 10 ⁻⁴	3.78 x 10 ⁻⁴	3.21 x 10 ⁻⁴	3.10 x 10 ⁻⁴	3.05 x 10 ⁻⁴

La Martinique dispose d'un maillage territorial en nombre de pharmacies d'officine par habitant plus élevé qu'en hexagone.

Compte tenu que l'ouverture d'une pharmacie d'officine dépend de l'ARS et de l'ordre des pharmaciens, une action directe de la part de CYCLAMED sur l'amélioration du maillage territorial ne peut pas être envisagée.

Il est important de noter la disparité des pharmacies d'officine dans le nord de l'île, malgré une plus importante implantation qu'ailleurs. Le relief de l'île est à prendre en compte, puisque les communes sont souvent étalées et les pharmacies d'officine sont localisées dans les centres des communes et sont très proches les unes des autres, rendant leur accessibilité difficile pour les personnes isolées et/ou non véhiculés vivant dans les quartiers environnants.

EPCI	Pharmacies/10 000 hab
CAP NORD	4,10
CACEM	3,81
CAESM	3,14

H. Evolution du gisement et de la collecte des MNU

La production des déchets de MNU est spécifique et ne ressemble en rien aux autres flux de déchets.

Afin de l'expliquer, il faut prendre en considération plusieurs paramètres :

- Il est observé que les patients adoptent une meilleure observance de leur traitement et cela depuis des années, ce qui se traduit par une moindre présence de médicaments non utilisés ou périmés chez nos concitoyens ;
- Les médecins prescrivent de moins en moins de médicaments et sur une durée plus courte en adéquation avec le besoin des patients et leurs pathologies ;

- Les industriels ne cessent de travailler sur l'optimisation des quantités de médicaments par boîte la plus adaptée à la moyenne de prescription par pathologie ;
- Les dates de péremption des médicaments allant de 3 à 5 ans. Cela se traduit par le fait que les médicaments délivrés aux patients en année « n », ne seront périmés et éventuellement mis dans le circuit des MNU que 3 à 5 ans plus tard ;
- Etc.

Aux vu de ces paramètres, le Médicament qui n'est pas utilisé est voué à diminuer d'année en année et par conséquent la quantité de MNU devenue « déchet » et donc qui ne sera plus jamais utilisée, l'est aussi. Si nous comparons le MNU à un DEEE, l'équipement une fois acheté et utilisé est indéniablement voué à devenir un déchet un jour contrairement au Médicament pour qui ce n'est pas systématique.

Jusqu'à aujourd'hui, le gisement des MNU chez les Français ne cesse de décroître. Il est ainsi passé d'environ 17 600 tonnes en 2018 à 13 443 tonnes en 2022/2023. Cette tendance devra se confirmer dans les années à venir et se répercutera également sur la quantité de MNU produite qui suivrait la même tendance.

En ce qui concerne les territoires ultra-marins, leurs spécificités en tant qu'îles et/ou territoires n'ayant pas accès facilement aux médicaments comme dans l'hexagone, montrent une habitude de conservation des médicaments sur des plus longues durées, considérés comme des potentiels médicaments à utiliser ultérieurement, même s'ils sont périmés, en prévision d'une pénurie et retard de livraison lié aux transports maritimes ou routiers comme cela pourrait être le cas de la Martinique.

Au national, nous pouvons ainsi considérer que le gisement ainsi que la quantité de MNU produits tendent à diminuer d'année en année.

I. Objectifs

Afin d'atteindre un taux de collecte équivalent à la l'hexagone en Martinique, il faudrait que la chaîne sanitaire déployée sur ce territoire par l'ensemble des parties prenantes (acteurs économiques, autorités, etc.) soit à l'identique de l'hexagone pour permettre de générer des comportements comparables vis-à-vis des MNU :

- Accès aux soins pour tous
- Nombre de médecins comparable
- Approvisionnement en médicaments comparable
- Infrastructures adaptées (centres de soins, routes, etc.)
- Etc.

a) Objectif 1

CYCLAMED propose d'augmenter le taux de collecte de 2 à 5 % par an pour atteindre à la fin de son agrément en 2027, soit un taux de collecte compris entre 26% et 41%.

Il est important de noter que tant que la situation et l'accès aux soins restent identiques à la situation actuelle en Martinique, le changement de paradigme des martiniquais ne se fera pas.

Par exemple, le comportement de nos concitoyens ultra-marins ne peut pas être considéré à l'identique de ceux en hexagone ; en effet quand un médicament vient à manquer dans une officine en hexagone, le grossiste-répartiteur fournit ce médicament sous 24 h voire quelques jours dans le cas de rupture nationale, mais dans nos territoires ultra-marins, un manque d'une référence chez le grossiste-répartiteur peut se traduire en plusieurs mois de manque.

La patientèle a donc un réflexe de conserver ses MNU même au-delà des dates de péremption.

b) Objectif 2

Les MNU sont empotés dans un camion pour y être incinérés ; afin de minimiser autant que possible l'impact carbone de ce transport et pour avoir une bonne maîtrise des coûts, nous avons et nous continuons de sensibiliser nos grossistes-répartiteurs au rangement des conteneurs pour garantir leur plein usage à 420 cartons/conteneur.

c) Objectif 3

Maintenir le niveau de la communication atteint à ce jour et en créant également des supports réellement adaptés à la population locale notamment en termes de langue.

J. Actions de communication

1. Messages pour le grand public

- Prévention : Bon Usage du Médicament et rangement de sa boîte à pharmacie familiale (tri régulier des MNU) ;
- Que rapporter et comment ? Incitation au tri affiné : Retour uniquement des Médicaments Non Utilisés (MNU à usage humain, périmés ou non) en pharmacie, sans les emballages vides de médicament, les étuis en carton et notices qui, eux, vont dans le tri sélectif pour un recyclage matière. Aide pour identifier les MNU des autres produits de santé grâce au moteur de recherche sur : www.cyclamed.org

Supports aux messages :

Spot TV, 2 animations pour les écrans d'officines, collectivités locales, milieux scolaires et autres, supports imprimés et kits digitaux (affiches, flyers, bannières...)

En **2018**, pour renforcer notre impact en Martinique, CYCLAMED a choisi la télévision qui demeure le média le plus puissant pour sensibiliser le grand public martiniquais. CYCLAMED a communiqué pour la 1ère fois sur la chaîne TV, Martinique 1ère, leader de cette région d'Outre-mer du :

- 29 janvier au 18 février
- 23 juillet au 12 août

Deux spots ont été diffusés et ont incité, comme en métropole, à la séparation des emballages en carton et notices en papier destinés au tri sélectif de leur domicile, avant le retour des Médicaments Non Utilisés (MNU) en pharmacie.

De plus, les officinaux de Martinique ont reçu, comme ceux de métropole, tous les supports de communication que nous avons envoyés et mis gracieusement à leur disposition (cf Annexes).

CYCLAMED a participé aux réunions organisées par l'inter-filières regroupant les éco-organismes et d'autres entités : ADEME, collectivités locales, observatoires des déchets... pour faire avancer les projets communs.

En **2019**, dans le cadre de la campagne du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et de l'ADEME, avec d'autres éco-organismes, CYCLAMED a participé pleinement à cette sensibilisation axée sur le « recyclage et la valorisation » en Martinique, supportée par une campagne TV et digitale, diffusée du 14 octobre au 31 décembre. Un spot radio a également été diffusé du 14 octobre au 3 novembre 2019.

CYCLAMED a continué ses campagnes TV sur Martinique 1ère en rajoutant sur son spot TV une mention pour mettre en valeur que le geste écocitoyen du retour des MNU est bien opérationnel dans toutes les officines de métropole et d'Outre-mer.

Quatre vagues diffusées du :

- 21 janvier au 17 février (4 semaines)
- 15 avril au 14 mai (4 semaines)
- 5 août au 1er septembre (4 semaines)
- 30 septembre au 27 octobre (4 semaines)

Les missions pour la communication avec notre facilitatrice de Martinique, Dominique AUGIER, de l'association « entreprises environnement », ont commencé en juillet 2019. Elles ont consisté à développer la connaissance de la filière des MNU auprès des professionnels de santé, des différentes parties prenantes et du grand public en diffusant nos supports de communication.

En **2020**, tout au long de l'année, durant la crise sanitaire, nos messages et supports de communication ont été relayés par nos parties prenantes sur place : ARS, Ordre des pharmaciens, Syndicat départemental des pharmaciens de Martinique, l'Union Régionale des Professionnels de santé (URPS), les grossistes-répartiteurs.

Quatre vagues TV sur Martinique 1ère (en synergie avec notre campagne TV de métropole) ont été diffusées :

- Du 6 janvier au 2 février
- Du 6 juillet au 2 août
- Du 31 août au 27 septembre
- Du 2 novembre au 6 décembre

A partir du mois de juillet, les spots TV CYCLAMED ont été diffusés sur 95 écrans d'officines réparties dans toute la Martinique, ainsi que sur l'ensemble du parc des écrans des laboratoires d'analyses Biolab Martinique pour sensibiliser la patientèle au retour des MNU en pharmacie.

Nom	Commune
Laboratoire Biolab Batelière	Schoelcher
Laboratoire Biolab Montgérald	Fort-de-France
Laboratoire Biolab Saint Paul	Fort-de-France
Laboratoire Biolab Sainte Thérèse	Fort-de-France
Laboratoire Biolab 3 Tours	Le Lamentin
Laboratoire Biolab Galléria	Le Lamentin
Laboratoire Biolab Place d'Armes	Le Lamentin
Laboratoire Biolab Lorrain	Le Lorrain
Laboratoire Biolab Robert	Le Robert
Laboratoire Biolab Saint Joseph	Saint Joseph
Laboratoire Biolab Saint Pierre	Saint-Pierre
Laboratoire Biolab Sainte Marie	Sainte-Marie
Laboratoire Biolab Trinité	Trinité

11 structures d'aide à domicile ont diffusé des flyers Cyclamed pour aider les employés, les aidants ou les patients à trier et à rapporter leurs MNU en pharmacie :

- 6 sur le territoire de la CACEM (Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique) ;
- 4 sur le territoire de l'Espace Sud ;
- 1 sur Cap Nord.

	Prestataires	Commune
1	ASEP	Le Marin
2	Madin'Serv Dom	Fort-de-France
3	Domicile Clean	Le Lamentin
4	ABIVI	Sainte-Luce
5	ASSAD	Fort-de-France
6	AD seniors	Le Lamentin
7	TM3 Services	Le François
8	ASSAMAD	Fort-de-France
9	Shiva	Fort-de-France
10	Assistance à Dom	Ducos
11	Association ALIAD	Gros Morne

Entre juillet et décembre 2020, 9 tournées KAY PWOP ont donné rendez-vous aux Martiniquais dans différentes communes pour sensibiliser au recyclage des déchets et au retour des MNU en pharmacie.

15/07/2020 : Trinité	- 16/10/2020 : Ducos
22/07/2020 : Le Lamentin	- 21/10/2020 : Rivière Salée
29/07/2020 : Ducos	- 22/10/2020 : Petit Bourg
23/09/2020 : Rivière Pilote	- 16/12/2020 : Prêcheur
30/09/2020 : Sainte Anne	

Plus de 300 personnes ont ainsi pu être sensibilisées en face à face (moyenne de 50 par opération). Le succès et le nombre de participants est corrélée à la communication mise en place par la municipalité.

Malgré la crise sanitaire de la COVID, quelques sensibilisations ont été menées au sein d'établissements scolaires ; au total, 485 élèves : 61 % en école primaire et 39 % au collège.

Date	Etablissement scolaire	Commune	Nombre d'élèves	Niveau
12/01/2020	Ecole Leon Cecile	Lorrain	60	CP/CE1/CE2
13/01/2020	Ecole Aristide Arthur	Bellefontaine	25	CM1/CM2
27/01/2020	Ecole Dumaine	François	15	CM1/CM2
27/01/2020	Ecole Dumaine	François	15	CM1/CM2
05/02/2020	OMASS (Office Mission Action Sociale et Santé)	Lamentin	10	Collégiens
14/02/2020	Collège Rama	Sainte Luce	180	4ème /3ème
17/02/2020	Ecole Leon Cecile	Lorrain	60	CP/CE1/CE2
09/11/2020	Ecole Jean-Baptiste Rouam Sim	Fort-de-France	60	CP/CE2
10/11/2020	Ecole de l'Espérance	Fort-de-France	60	Primaire (4 classes)

Sensibilisation lors d'événements :

17 janvier 2020 : Participation à la journée « Homme et Biosphère », organisée par l'EREM (Espace de Réflexion Ethique à la Martinique) au palais des congrès de Madiana. Le stand

tenu par notre facilitatrice a permis de sensibiliser le matin une centaine de collégiens et lycéens et dans l'après-midi les particuliers adultes pour la bonne gestion du tri de ses différents produits et déchets.

Plusieurs interventions radiophoniques ont relayé les messages sur la filière des MNU lors des émissions diffusées les :

- 07/04 : RCI - Gestion des déchets pendant le COVID
- 14/04 : Radio Nord FM - Gestion des déchets pendant le COVID
- 30/04 : RCI - Parole à l'auditeur : Gestion des déchets
- 09/06 : Radio Nord FM - DASTRI et MNU
- 10/11 : Radio Nord FM - DASTRI et MNU

Pour les officines : nos supports de communication imprimés (affiches et flyers pour la patientèle, affiches pour l'équipe officinale) ont été distribués en décembre 2020 par l'intermédiaire du grossiste-répartiteur Sopharma.

En **2021**, 3 vagues TV ont été diffusées sur Martinique 1^{ère} (en synergie avec notre campagne TV de métropole) :

- Du 1er janvier au 28 février
- Du 5 au 31 juillet
- Du 20 septembre au 31 octobre

Grâce à l'action de notre facilitatrice sur place :

- La tournée Kay Pwop s'est poursuivie tout au long de l'année pour sensibiliser à la bonne gestion des déchets et notamment au retour des MNU en pharmacie, sans les étuis en carton, notices en papier et emballages vides qui doivent être mis préalablement au tri sélectif.

Commune	Date Kay Pwop
Diamant	27/01/2021
Robert	10/03/2021
Gros Morne	31/03/2021
Trinite	28/04/2021
Résidence Lauréat (Lamentin)	26/05/2021
Dillon (Fort de France)	26/06/2021
Carbet	07/07/2021
Lorrain	28/07/2021
Saint Esprit	29/09/2021
Ducos	15/10/2021
TOTAL	10 dates

➤ Sensibilisation au sein des écoles :

Les professeurs et notre facilitatrice peuvent ainsi accompagner et sensibiliser, les enfants, dès le plus jeune âge, à faire très attention aux médicaments qui ne sont pas des produits comme les autres. Ils peuvent aussi être « prescripteurs » auprès de leurs parents ou grands-parents pour les inciter à rapporter les MNU à la pharmacie sans les emballages primaires.

TABLEAU RECAPITULATIF - INTERVENTIONS SCOLAIRES				
Date intervention	Nom établissement scolaire	Commune établissement	Classe	Nombre élèves
25/01/2021	Ecole Christiane Lange	Trinité - Tartane	CP/GS/MS/CM1/CM2	90
29/01/2021	Ecole Christiane Lange	Trinité - Tartane	CE2/MS/PS/CE1	69
04/02/2021	Anse Madame B	Scholecher	CE1	30
23/02/2021	Collège Edmond Lucien	Sainte Marie	4ème	40
25/02/2021	Anse Madame B	Scholecher	CP	30
26/02/2021	Ecole Rene Verdier	Ducos	Maternelle -> CM2	90
25/03/2021	Ecole Cap Marin	Marin	CP -> CM2	90
01/06/2021	Collège Belle Etoile	St Joseph	6ème	145
09/11/2021	Collège Petit Manoir	Lamentin	6ème	125
09/11/2021	Lycée Frantz Fanon	Trinité	Terminal	20
10/11/2021	CSA RAMA	Sainte Luce	eco-délégué	30
16/11/2021	Ecole Euloge Astar	Sainte Marie	CP/CE1/CE2/CM1/CM2	37
18/11/2021	Ecole de Saurrault	Lamentin	TPS/GS/MS/CP	64
18/11/2021	Collège Edmond Lucien	St Esprit	6ème	110
18/11/2021	Couvent cluny	Fort de France	CE1	33
TOTAL	15 sensibilisations scolaires			1 003

➤ Rencontre et actions avec les 3 EPCI

- **Cap Nord :**

Présentation de la filière CYCLAMED aux 8 ambassadeurs de l'environnement qui seront, eux-mêmes, des relais pour informer les administrés et même les scolaires au retour des MNU en officine.

- **CACEM** (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) :

Accueil favorable pour relayer nos supports de communication, les vidéos CYCLAMED sur les écrans des structures communales (mairies, crèches, CCAS...) et sur leurs sites Internet et réseaux sociaux de l'EPCI et des communes. Ce plan d'action est en attente du cabinet de la présidence pour validation et mise en œuvre.

- **CAESM** (Communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique) :

En raison de la crise sanitaire, une formation des ambassadeurs du tri n'a pu avoir lieu.

Accueil favorable reçu pour apposer les affiches CYCLAMED et diffuser les vidéos d'animation CYCLAMED sur les sites Internet et réseaux sociaux, écrans des structures d'accueil du public de l'Espace sud et de ses communes.

En **2022**, trois vagues de sponsoring TV ont été diffusées sur Martinique 1ère :

- Du 24 janvier au 11 février (4 semaines)
- Du 1er juin au 1er juillet (5 semaines)
- Du 7 septembre au 26 septembre (3 semaines)

Grâce à l'action de notre facilitatrice sur place :

- La tournée Kay Pwop s'est poursuivie tout au long de l'année pour sensibiliser à la bonne gestion des déchets et notamment au retour des MNU en pharmacie, sans les étuis en carton, notices en papier et emballages vides qui doivent être mis préalablement au tri sélectif.

Commune	Date Kay Pwop
Saint Joseph	15/01/2022
Rivière Pilote	16/02/2022
Marin	16/03/2022
Saint Esprit	27/04/2022
Ducos	25/05/2022
Vauclin	29/06/2022
Saint-Joseph	01/10/2022
Saint-Esprit	30/11/2022

Cette action étant multi filières, le nombre initialement prévu de Kay Pwop n'a pu être atteint à cause des problèmes d'exutoires sur le territoire, qui limitaient le type de déchets que les usagers pouvaient rapporter, bien que ce problème d'exutoires ne concernait pas CYCLAMED de son fonctionnement via les pharmacies. En fin d'année, la situation s'étant améliorée, l'organisation des Kay Pwop a pu reprendre.

- Sensibilisation au sein des écoles poursuivie en 2022 :

TABLEAU RECAPITULATIF - INTERVENTIONS SCOLAIRES				
Date intervention	Nom établissement scolaire	Commune établissement	Classe	Nombre élèves
11/01/2022	Anse Madame	Schoelcher	CM	50
12/01/2022	Ecole La Chapelle	Saint Joseph	CP	17
21/03/2022	Collège	Saint Pierre	4ème	22
07/04/2022	Collège Edmond Lucien	Saint Esprit	4ème	28
08/04/2022	Collège du Vauclin	Vauclin	6ème	25
21/03/2022	Collège Louis Delgres	Saint Pierre	3ème	25
08/07/2022	Centre aéré	Fort-de-France	Primaire	35
22/08/2022	Centre aéré	Fort-de-France	Primaire	35
19/11/2022	Fête de la Science	Schoelcher	Primaire Collège	200
22/11/2022	Collège Edmond Lucien	Saint-Esprit	4e	120
23/11/2022	Collège Louis Delgrès	Saint-Pierre	Collège	30
25/11/2022	Collège E. Saldes	Sainte-Marie	6e	60

- Une formation a été assurée par notre facilitatrice aux 60 étudiants de 2^{ème} année de BTS des préparateurs en pharmacie à Rivière Salée. (27 et 28 novembre). A la suite du succès de cette sensibilisation, la responsable du CFA a demandé cette même formation pour les élèves de 1^{ère} année de BTS.
- Menée conjointement avec DASTRI, lors de l'opération de la « Caravane du diabète, une sensibilisation a été réalisée tout au long de l'année auprès des professionnels de santé et du grand public pour inciter au retour des MNU en officine.

	Commune	Date
Journée de Sensibilisation sur le diabète	Ducos	10/03/2022
Parcours du cœur	Rivière Salée	08/05/2022
Mieux vivre avec son diabète	Robert	31/05/2022
Caravane du diabète	Fort-de-France	18/06/2022
Course contre le diabète	Rivière Salée	24/09/2022
Journée mondiale du Diabète	Lamentin	14/11/2022
Congrès de diabétologie	Schoelcher	15/11/2022

- Poursuite de la collaboration avec les 3 EPCI
 - CACEM : validation du plan d'action 2022. Article en prévision dans son journal interne et dans « le journal du tri » distribué à l'ensemble de ses administrés. Formation CYCLAMED par notre facilitatrice, le 1er décembre 2022, aux 10 ambassadeurs du cadre de vie, Responsable des ambassadeurs et à la cheffe du service Prévention déchets et Economie. Formation appréciée et ces personnes pourront ainsi relayer à leur tour auprès des administrés.

- CAP NORD : kakémono CYCLAMED remis en septembre pour informer lors de diverses manifestations.
 - CAESM : en attente de leur réalisation du plan d'action présenté en 2021.
- Visites par notre facilitatrice pour informer et répondre aux besoins des officinaux :

Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Pharmacie La Batelière	Pharmacie <u>Cypria</u> Pharmacie du Pont de Chaines	Pharmacie Dudognon Damien Pharmacie <u>Cadignan</u> Suzette	Pharmacie Océan Pharmacie de la baie Pharmacie de la <u>Galleria</u>	Pharmacie de Clairière Pharmacie de la Meynard Pharmacie de la Paix
Pharmacie Centrale	Pharmacie de Bellevue	Pharmacie de l'Aéroport	Pharmacie <u>Dalli</u> Sylviane	Pharmacie de la Plage
Pharmacie La Pilotine	Pharmacie de Cluny	Pharmacie <u>Bigon</u>	Pharmacie de la Marina	Pharmacie de Laugier
Pharmacie Clio Calmont	Pharmacie de Didier	Pharmacie de l'Espace Sud		
Pharmacie Couffe				

L'ensemble des équipes officinales interrogées sont satisfaites de la filière.

A l'occasion de la SERD, le 25 novembre 2022, C2D consulting a organisé une animation dans le centre commercial Leclerc Bas-du-Fort. Les étudiants préparateurs en pharmacie du CFA ont été intégrés dans cette sensibilisation de 103 clients.

Les 1^{er} septembre et 24 novembre 2022, des formations sur CYCLAMED ont été dispensées aux étudiants BTS de préparateurs en pharmacie : 90 étudiants en 1^{ère} année et 20 en seconde année.

En **2023**, avec le nouveau spot de sponsoring TV, trois vagues ont été diffusées ou sont prévues sur Martinique 1ère :

- Du 16 janvier au 11 février (4 semaines)
- Du 5 au 30 juin (4 semaines)
- Septembre

En 2024 et 2025, continuité de nos campagnes TV.

Avec notre facilitatrice, des actions locales de proximité sont entreprises et continueront de l'être en lien avec d'autres parties prenantes.

2. De 2023 à 2025 : Continuité des actions engagées

- Lors des collectes événementielles « Tournée Kay Pwop » en informant sur le retour des MNU en pharmacie. 10 tournées/an (pas en juillet et août) ;

- Sensibilisation dans les écoles (1 fois/mois) ;
- Participation de notre facilitatrice à des émissions radio sur RCI (Radio Caraïbes Internationale) et Radio Nord FM pour expliquer (1 fois/trimestre) la filière, expliciter le retour des MNU en pharmacie (sans les étuis en carton, notices et emballages vides). Informer pour bien identifier les médicaments grâce au moteur de recherche www.cyclamed.org, sur les actualités, les enjeux, le fonctionnement du dispositif, les astuces du tri affiné, le Bon Usage du Médicament (respect de la posologie, durée du traitement...);
- Sensibilisation auprès des professionnels de santé et des patients lors de la journée du diabète ;
- Continuité des actions auprès des collectivités locales pour qu'elles relaient sur leurs sites Internet et réseaux sociaux, le fonctionnement de notre filière de récupération des MNU dans les officines (non prise en charge par les collectivités locales) ;
- Formation des étudiants préparateurs en pharmacie du CFA de Rivière Salée.

3. En prévision

- Information et sensibilisation lors d'événements divers. Exemples : « Le village du développement durable, la Semaine Européenne du Développement Durable, la Fête de la science », journée portes ouvertes à l'usine Denel, Valora (village sur le développement durable et l'économie circulaire... ;
- Actions de sensibilisation avec des groupements locaux de pharmacies : propositions d'articles, kits officinaux pour leurs contenus digitaux... ;
- Relancer le partenariat avec les 5 offices de HLM : SMHLM (Société Martiniquaise HLM), HLM Ozanam, SEMAG (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Guadeloupe et Martinique), SEMSAMAR, SIMAR (Société immobilière de la Martinique). Objectif : afficher des consignes de tri claires sur les panneaux d'information et inciter au retour des MNU en pharmacie sans leurs étuis, notices, emballages vides de médicaments ;
- Diffusion d'informations en lien avec les 3 EPCI : articles dans des newsletters, sites Internet, contenus digitaux sur leurs réseaux sociaux, diffusion de vidéos d'animation, films CYCLAMED grand public, affiches et flyers dans des lieux publics d'accueil (CCAS, crèches municipales, maisons de retraite...).
- Formation sur les enjeux et le tri affiné des MNU auprès des ambassadeurs du cadre de vie de l'Espace sud ;
- Avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) : apposition des affiches CYCLAMED dans les dispensaires, centres de santé et de prévention des PMI (Protection Maternelle Infantile) ... ;
- Appels téléphoniques réguliers de pharmacies (5/mois) pour connaître leurs besoins et répondre à leurs éventuelles attentes (en matière de communication).
- Trouver de nouveaux partenaires pour des relais d'information et de diffusion des productions CYCLAMED. Par ex : associations environnementales, associations de consommateurs (Familles Rurales Martinique...), de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), associations de patients et de santé ... ;

- Continuer d'informer et de former les professionnels du médicament sur le dispositif et sur les différentes actualités de la filière (Ordre et syndicats de pharmaciens, préparateurs en pharmacie, grossistes-répartiteurs...). Ex : Intervention lors des Assemblées Générales des Ordre ou syndicats de pharmaciens, proposition d'animation au sein de pharmacies volontaires... Organiser des webinaires avec des professionnels de santé. Ex : l'URML et Conseils de l'Ordre des médecins, infirmiers en exercice libéral ;
- Participation éventuelle aux Conférences Régionales de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)... ;
- Formation CYCLAMED en IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) ;
- Formation CYCLAMED aux assistants de vie aux familles (GRETA Martinique qui est un groupement d'établissements publics locaux d'enseignement pour adultes) ;
- Formation CYCLAMED auprès des assistants de vie aux familles (IMPFA) sous l'égide de la Collectivité Territoriale de Martinique ;
- Des supports de communication sont en cours de création pour mettre à disposition des milieux scolaires : du primaire au secondaire (collèges, lycées) des actions de sensibilisation. Les jeunes peuvent être des relais auprès de leurs parents et grands-parents ;
- .../...

4. En complément

Des kits digitaux pour sites Internet et réseaux sociaux existent pour :

- Les officinaux à l'attention de la patientèle ;
- Les officinaux pour l'équipe officinale ;
- Les collectivités locales ou régionales ;
- Les milieux associatifs...

K. Annexes

- ANNEXE 1 : affiche triez bien – grand public
- ANNEXE 2 : sécurité des professionnels – équipe officinale
- ANNEXE 3 : tenue des réceptacles de collecte – pour les grossistes-répartiteurs à diffuser auprès de leurs clients officinaux
- ANNEXE 4 : Affiche « hors pharmacie » pour les collectivités locales, associations, milieux scolaires...
- ANNEXE 5 : Affiche « 10 conseils pour ranger son armoire à pharmacie »

ANNEXE 1

AIDEZ VOTRE PHARMACIEN : TRIEZ BIEN !

1 Je sépare les emballages en carton et les notices que je mets dans le tri sélectif.



PATCH



POMMADE,
CRÈME, GEL



SUPPOSITOIRE,
OVULE



COMPRIMÉ, GÉLULE,
SACHET POUVRE
OU LIQUIDE



INHALATEUR



AÉROSOL,
SPRAY



SIROP,
SOLUTION
BUVABLE



AMPOULE



DOSETTE
OCULAIRE,
COLLYRE

2

Je rapporte à la pharmacie mes Médicaments Non Utilisés, à usage humain, périmés ou non.

3 Je m'assure qu'il n'y a **ni piquant, ni tranchant, ni coupant**, qui sont à placer dans une **boîte à aiguilles** sécurisée remise gracieusement par le pharmacien.



4

Grâce à ce geste, je protège la santé et la planète en éliminant mes médicaments dans le respect de l'environnement avec une valorisation énergétique.

ANNEXE 2

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LA **SÉCURITÉ** DES PROFESSIONNELLS

INTERDIT DANS LES CARTONS CYCLAMED :



PRODUIT CHIMIQUE

- En provenance des patients : À déposer en déchèterie
- En provenance de votre activité professionnelle : Contacter la délégation régionale de l'ADEME



MASQUE, GANT CHARLOTTE ET BLOUSE

À enfermer dans un sac plastique pour ordures ménagères et à conserver 24h avant de les jeter dans la poubelle.



PARAPHARMACIE, COMPLÉMENT ALIMENTAIRE

À mettre dans les ordures ménagères



APPAREIL DE MESURE

À déposer en déchèterie



RADIOGRAPHIE

À déposer en déchèterie



SERINGUE, AIGUILLE (neuve ou utilisée)

À mettre dans le circuit DASTRI



THERMOMÈTRE À MERCURE

À déposer en déchèterie ou contacter la Mairie



TROD*

Sérologique ou rhino-pharyngé
À mettre dans le circuit DASTRI

*Test Rapide d'Orientation Diagnostique

MNU DES PARTICULIERS AUTORISÉS DANS LES CARTONS CYCLAMED :



COMPRIMÉ,
GELULE,
SACHET...



SIROP,
SOLUTION
BUVABLE



SUPPOSITOIRE,
OVULE



POMMADE,
CRÈME, GEL



INHALATEUR



AÉROSOL,
SPRAY



AMPOULE



DOSETTE
OCULAIRE,
COLLYRE



PATCH

Avant de remettre votre carton Cyclamed à votre grossiste-répartiteur :



Assurez-vous que le carton est bien fermé et identifié au nom de votre pharmacie

Si vous avez des questions, contactez Cyclamed :

Par téléphone : 01.46.10.97.50 Par mail : association@cyclamed.org

ANNEXE 3



LES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS DES PARTICULIERS COLLECTÉS DANS LES CARTONS CYCLAMED EN OFFICINE

Qu'est-ce qui est collecté ?

Seuls les Médicaments Non Utilisés des particuliers à usage humain, périmés ou non, entamés ou non, sont collectés dans le cadre du dispositif Cyclamed.
Les emballages en carton et les notices en papier sont à placer dans le bac de tri sélectif du domicile des particuliers.

Le rôle du pharmacien d'officine

Sensibiliser et inciter les particuliers à rapporter leurs médicaments non utilisés en pharmacie, sans leurs emballages en carton et notices en papier.



Points clés à respecter pour la reprise des cartons par le grossiste-répartiteur



Si vous avez des questions, contactez Cyclamed :
Par téléphone : 01.46.10.97.50 Par mail : association@cyclamed.org



Cyclamed



@Cyclamed_France



@Cyclamed_France



Cyclamed

www.cyclamed.org

ANNEXE 4

**MES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS,
JE PROTÈGE MA PLANÈTE,
JE LES RAPPORTE EN PHARMACIE !**



**CONFRIMÉ,
GÉLULE, SACHET
POUDRE OU LIQUIDE**

**POMMADE,
CRÈME, GEL**

**AÉROSOL,
SPRAY**

**SIROP,
SOLUTION BUVALE**

**SUPPOSITOIRE,
OVULE**

AMPOULE

INHALATEUR

**DOSETTE OCULAIRE,
COLLYRE**

**Notices et
emballages en carton
dans le tri sélectif**

En rapportant vos Médicaments Non Utilisés à la pharmacie, vous évitez les accidents domestiques et vous protégez l'environnement. Les médicaments collectés par Cyclamed sont valorisés en énergie et permettent de chauffer et d'éclairer 7000 logements par an.

www.cyclamed.org

[@cyclamed.france](https://www.facebook.com/cyclamed.france) [@Cyclamed_France](https://twitter.com/Cyclamed_France) [cyclamed_france](https://www.instagram.com/cyclamed_france)



ANNEXE 5



10 CONSEILS POUR RANGER SON ARMOIRE À PHARMACIE

Le médicament n'est pas un produit quotidien comme les autres : mal géré, il peut être responsable d'accidents domestiques et peut polluer les sols et rivières.

© CYCLAMED Septembre 2021 RAL/LAR/D

1 Centraliser dans une armoire

À l'abri de l'humidité, de la lumière et de la chaleur, donc ni dans la salle de bain, ni dans la cuisine.



2 Fermer à clé

Pour empêcher l'accès aux enfants et limiter les risques d'accidents domestiques.

3 Sur deux étagères

Pour bien séparer les médicaments des adultes et des enfants et éviter les cas de surdosage. L'armoire en hauteur permet de rendre les médicaments inaccessibles aux enfants en bas âge.

4 Dans leurs boîtes d'origine

Et avec leurs notices, afin de pouvoir les identifier, d'avoir accès à des informations sûres, évitant aussi les confusions.

5 Avec le nom de l'utilisateur

Inscrit au stylo ou au marqueur sur la boîte, pour éviter de se tromper de traitement et de partager ses bactéries ou microbes.



6 Noter la date d'ouverture

Une fois ouvert, un sirop, un collyre ou une pommade par exemple se conservent peu de temps. La date sur le conditionnement indique la durée optimale de conservation du produit entamé, (pas sa durée de conservation dès lors qu'il a été ouvert).

7 Trier les boîtes vides

Séparer les boîtes en carton et les notices en papier qui sont à mettre dans le tri sélectif.



8 Mettre de côté les non utilisés

Hormis ceux dont on a besoin régulièrement et ceux pour faire face aux petits accidents, mieux vaut prendre l'habitude de mettre de côté les médicaments partiellement utilisés.

9 Que des médicaments

Bien identifier les médicaments des autres produits de santé (parapharmacie, compléments alimentaires...) avec le moteur de recherche : www.cyclamed.org

! SURTOUT RAPORTEZ VOS MÉDICAMENTS NON UTILISÉS EN PHARMACIE

10 Les médicaments contiennent des substances actives. S'ils sont enfouis, ils peuvent polluer les sols. Jetés dans l'évier ou dans les toilettes, ils se retrouvent dans les rivières.



Les Médicaments Non Utilisés rapportés en pharmacie sont éliminés dans le respect des règles environnementales.



Ils sont incinérés à des fins de valorisation énergétique.

Pour plus d'informations : www.cyclamed.org

[f @cyclamed.france](https://www.facebook.com/cyclamed.france) [@Cyclamed_France](https://twitter.com/Cyclamed_France) [i cyclamed_france](https://www.instagram.com/cyclamed_france)

www.cyclamed.org

